Document généré via le site de la FEDELIMA - www.fedelima.org - contact@fedelima.org

Responsable de l’action culturelle, sociale et territoriale

CDI
Date de mise en ligne : **21/08/2023**
Date limite de l'offre : **31/08/2023**
Intitulé du poste : **Responsable de l’action culturelle, sociale et territoriale**
Région : **Île-de-France**
Département : **93 - Seine-Saint-Denis**
Type de métier : **Action culturelle / Médiation**
Type de contrat : **CDI**
Temps de travail : **Temps plein**
Salaire mensuel brut (en euro) : **Selon expérience**
Niveau de rémunération : **CCNEAC groupe 3**

Ateliers Médicis

Adresse mail de la structure : **administration@ateliersmedicis.fr**
Adresse : **4 allée Françoise Nguyen**
Code postal : **93390**
Ville : **Clichy-sous-Bois**
Site web : **www.ateliersmedicis.fr**

Description du poste :

Les Ateliers Médicis, situés à Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis), poursuivent une triple mission :
– organiser à l’échelle nationale des résidences d’artistes de toutes les disciplines, dans des espaces considérés comme périphériques et dans des lieux du champ éducatif, social, citoyen ;
– développer un campus afin de repérer, former, accompagner des artistes aux trajectoires, langages et récits pluriels ;
– construire à Clichy-sous-Bois et Montfermeil un projet artistique et culturel de territoire conjuguant haute exigence et convivialité, rayonnement et accessibilité, en activant plusieurs leviers d’action : résidences, programmation d’événements, pratique artistique amateur, participation des habitants.

MISSIONS PRINCIPALES
Le·la responsable de l’action culturelle, sociale et territoriale remplit en particulier les missions suivantes :
Définit et pilote la stratégie de développement, de mobilisation et de participation des habitants et des « communautés » (voisins, classes des établissements scolaires, groupes constitués au sein des associations, structures sociales, etc).
– Organise la rencontre des artistes en résidence avec les partenaires et habitants du territoire (projets participatifs, sorties de résidence, actions de médiation) : les modalités de mobilisation et de partage sont définies avec les artistes, à partir de leurs projets de création, au regard de la connaissance partagée du territoire et des attentes des habitants et partenaires ;
– Élabore une programmation d’ateliers réguliers et ponctuels de pratique artistique amateur ;
– Structure et anime une stratégie de mobilisation et de participation des parties prenantes locales en prévision de l’ouverture du nouvel équipement en 2026 et au-delà ;
– Propose et organise la mise en œuvre d’actions artistiques et culturelles à partir des besoins et idées exprimés par ou recensés auprès des parties prenantes ;
– Définit les objectifs et évalue l’impact des actions menées.

Contribue au développement des publics
– Fait connaître le projet et le lieu, développe sa fréquentation, par des actions innovantes et expérimentales, en lien avec le service communication ;
– Réfléchit avec le service communication à l’adaptation des outils et des messages, et à la diffusion des outils de communication.

Construit et coordonne la politique d’accueil et d’hospitalité du lieu
– Organise la gestion de l’accueil des publics et usagers aux Ateliers Médicis ;
– Développe par tous moyens la convivialité, au quotidien et durant les événements et festivals (accueil des familles, mise en place de jeux, etc.) ;
– Assure le lien avec le café des Ateliers Médicis, en cohérence avec le projet artistique et culturel de l’établissement ;
– Construit la politique d’accueil et d’hospitalité du futur lieu des Ateliers Médicis.
Encadre le service action culturelle, sociale et territoriale
– Organise, planifie, évalue le travail de trois chargé.es d’action culturelle, d’une attachée à l’accueil, d’un coordinateur des actions et relations au territoire ;
– Formule des propositions quant aux renforts à mobiliser ponctuellement ou dans la durée (stagiaires, service civiques, CDD) ;
– Programme la montée en charge et en compétence de l’équipe en prévision de l’ouverture du nouvel équipement en 2026 ; propose des formations individuelles et collectives pour les membres de l’équipe ;
– Gère le budget alloué à ce service : élaboration et suivi, en lien avec la Directrice administrative et financière et le service comptable ;
– Participe à la recherche de financements publics et privés (veille, participation à la rédaction des dossiers) ;
– Élabore et alimente des outils de suivi et d’évaluation des activités, rédige des bilans quantitatifs et qualitatifs.

Un travail sur l’organisation de l’équipe est en cours et aboutira à l’automne ; les contours du service peuvent donc évoluer. Dans la perspective de l’ouverture du nouvel équipement des Ateliers Médicis en 2026, des recrutements et évolutions de l’organisation de l’équipe sont à prévoir à partir de 2024.

Le ou la responsable de l’action culturelle, sociale et territoriale contribue à la stratégie globale de développement de l’établissement.

PROFIL / COMPETENCES
– 10 ans d’expérience dans le domaine de l’action culturelle et/ou sociale, en particulier sur des fonctions d’encadrement et de développement
– Expérience managériale d’au moins cinq ans
– Intérêt prononcé pour les arts contemporains et le spectacle vivant
– Expérience et volonté d’engagement dans les quartiers populaires
– Bonne connaissance du territoire local et régional appréciée
– Compétences en matière de gestion de projet
– Maîtrise des concepts et outils de l’éducation populaire ainsi que des droits culturels
Maîtrise des outils budgétaires et administratifs et de la législation liés au spectacle vivant et aux arts visuels
Excellentes qualités relationnelles, aisance dans le travail en équipe, aptitude et goût pour le management
– Autonomie, sens de l’organisation, de la planification et de l’anticipation
– Capacités d’initiative et créativité
– Capacités à travailler avec des interlocuteurs multiples, capacité d’adaptation et de négociation

CADRE D’EMPLOI ET SPECIFICITES DU POSTE
– Contrat à durée indéterminée, temps plein (temps de travail annualisé, forfait jours)
– Cadre, Groupe 3 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles
– Travail ponctuel en soirée et le week-end
– Télétravail ponctuel possible

Contact pour répondre à l’offre :

Nom : **Van Colen**
Prénom : **Flavie**
Adresse mail : **recrutement@ateliersmedicis.fr**